

Saint-Germain du Puy, le 11 août 2019

Assemblée Générale

Remise des récompenses

Nous vous convions à l'Assemblée Générale du Club Nautique Municipal Germinois le :

VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2019 à 19h00

Espace Nelson Mandela - Saint-Germain du Puy

A L'ORDRE DU JOUR :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le bilan moral - Le bilan financier
Montant des cotisations et des frais de participations
Election du conseil d'administration
Nomination de deux vérificateurs aux comptes
Questions diverses.

LA REMISE DES RECOMPENSES SERA EFFECTUEE AU COURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les nageurs méritants seront à l'honneur

ATTENTION : les récompenses sont remises uniquement le jour de l'assemblée

Si le quorum n'est pas atteint pour l'AG ordinaire, il sera procédé à une assemblée générale extraordinaire à la même date, même lieu, même heure et même ordre du jour.

Soyez nombreux à venir nous rejoindre ou vous faire représenter pour cette assemblée qui sera clôturée par le verre de l'amitié.

Le Président - David FERDOILLE

POUVOIR à utiliser en cas d'indisponibilité – à retourner pour l'Assemblée Générale

Je soussigné(e) :

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

donne pouvoir à M ou Mme.....pour le (la) représenter lors de l'Assemblée Générale du Club Nautique Municipal Germinois du 06 septembre 2019

RAPPEL : toute personne mineure devra **OBLIGATOIREMENT** être accompagnée d'un adulte.

Date et signature :